

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 24 août 2020 par Microsoft Teams.

Sont présents à cette visioconférence par Microsoft Teams:

Alain St-Pierre, maire

Mélanie Vogt, conseillère

Diane Kirouac, conseillère

Dominique Poulin, conseiller

Jean-Philippe Bibeau, conseiller

Nicolas Labbé, conseiller

Alexandre Bergeron, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistant également à la séance, par Microsoft Teams Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue aux élus. Il rappelle que l'on doit toujours suivre les règles sanitaires et de distanciations émises par le gouvernement. La salle du Pavillon ainsi que le gymnase demeurent fermés à la population. Tous les autres espaces publics sont ouverts à la population. Il mentionne que malheureusement, aucune activités festives tel que Saint-Albert en fête et la fête des bénévoles n'ont eu lieu cette année. Toutefois, nous espérons vous revoir l'an prochain. Il mentionne également que tout organisme ou citoyen qui désire faire une demande quelconque au conseil pour l'an prochain doit soumettre celle-ci pour la mi-octobre, avant la préparation du budget.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 1^{er} au 24 août 2020 et du journal des salaires de juillet 2020 ;
4. Résolution nomination de l'inspecteur régionale pour l'application du règlement G100 ;
5. Avis de motion du règlement 2020-03 amendent le règlement 2003-06-01 sur les ententes relatives à des travaux municipaux ;
6. Ouverture des soumissions asphalte rue des Plaines ;
7. Résolution résidu de planage ;
8. Résolution pour des interventions à réaliser sur une route du MTQMDET ;
9. Autorisation pour la signature du protocole d'entente avec M. Gilles Larose ;
10. Tenue de la séance de septembre ;
11. Journée Normand Maurice ;
12. Aide financière- Besoins liés à la légalisation cannabis ;
13. Affaires nouvelles ;
14. Varia ;
15. Levée de la séance du 24 août 2020.

N.B. EXCEPTIONNELLEMENT, LE CONSEIL VA SIÉGER À HUIS CLOS, QUE LE PUBLIC NE SERA PAS ADMIS AU COURS DES PROCHAINES SÉANCES ET QUE LES CITOYENS QUI LE DÉSIRENT SONT INVITÉS À POSER LEURS QUESTIONS PAR COURRIEL À : directiongenerale@munstalbert.ca

2020-84 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère
Appuyé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

Que soit ajouté au point 12.1 : avis de motion du projet de règlement 2020-04 concernant la tarification des vidanges des fosses septiques.

Que l'ordre du jour du 24 août 2020 soit adopté le tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-85 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller
Appuyé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller :

Que le procès-verbal du 6 juillet 2020 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-86 Approbation des comptes du 1^{er} juillet au 19 août 2020

ATTENDU QUE le journal des salaires du mois de juillet et la liste des chèques ont été présentés et qu'une copie a été remise à chacun des conseillers par envoie électronique;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère
Appuyé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Et, il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer, le tout tel que présenté au journal des déboursés, d'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à payer lesdits comptes :

Registre des chèques # 2580 # 2633 au montant de 284 124.86\$,

Registre des prélèvements #139 à 140 au montant de 814.60\$,
Totalisant des dépenses pour le mois de mai de 284 939.46\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 24 août 2020.

Suzanne Crête
Directrice-générale/Secrétaire-Trésorière

2020-87 Entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska et désignation des inspecteurs en bâtiment et pour les cours d'eau

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska a la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1), ci-après citée « la loi »;

ATTENDU QUE l'entente conclue entre la MRC et la municipalité en vertu de l'article 108 de la loi, relativement à l'application de la politique de gestion des cours d'eau et du règlement relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau;

ATTENDU QUE selon cette entente, la municipalité doit procéder à l'engagement et au maintien du personnel requis et notamment, à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Albert ;

CONSIDÉRANT les modalités applicables à ce service d'inspection;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller, Appuyé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller, il est résolu ;

QUE la Municipalité de Saint-Albert désigne Mesdames Valérie Gagné et Jennifer Bradley ainsi que Messieurs Vincent Roy et Philippe Habel, à titre de personne désignée au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaire responsable pour l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique et le G100 :

Que la Municipalité de Saint-Albert désigne Mesdames Valérie Gagné et Jennifer Bradley ainsi que Messieurs Vincent Roy et Philippe Habel, à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales.

QUE la Municipalité de Saint-Albert s'engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l'erreur ou l'omission, pour la fourniture de ce service.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-88 AVIS DE MOTION est donné par Madame Mélanie Vogt, conseillère, que sera adopté à la séance du 14 septembre 2020, à 19h au 1245, rue Principale de Saint-Albert, le Règlement n°2020-03 édicte les ententes relatives à des travaux municipaux.

Présentation du règlement 2020-03 décrétant les ententes à des travaux municipaux.

2020-89 Ouverture de soumissions pour pavage sur la rue Des Plaines

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions pour le pavage de la rue des Plaines et que le résultat est le suivant et le prix inclus les taxes:

Les Entreprises Patrick Lavigne inc.	206.96\$
Asphalte Smith inc.	146.01\$
Pavage Veilleux (1990) inc.	127.16\$

Il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller
Appuyé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que la soumission soit accordée à Pavage Veilleux (1990) inc. au coût de 127.16\$ la tonne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-90 Résolution pour du fraisât de planage

Attendu que le Ministère des Transports exécute des travaux de resurfaçage sur la Route St-Albert;

Attendu que l'entrepreneur mandaté par le Ministère est Pavage Centre sud du Québec;

Attendu que la municipalité à demander un prix à la tonne métrique pour la fourniture et le transport de fraisât de planage à Pavage Centre sud du Québec ;

Attendu que les travaux seront réalisés sur le 10^e Rang ainsi que sur le 9^e Rang et que nos besoins sont de +/- 8728 tonnes;

Attendu que le prix soumit incluant les taxes est le suivant 10.35\$ la tonne métrique.

Attendu qu'un prix à l'heure a été demandé pour les services d'une niveleuse et d'un rouleau compacteur;

Attendu que le prix soumit est de 344.92\$ taxes incluses

Il est proposé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller
Appuyé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que la municipalité accepte les prix soumit par Pavage Centre sud du Québec pour le fraisât de planage et les services d'une niveleuse et d'un rouleau compacteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-91 Résolution pour des interventions à réaliser sur une route du MTQ

Attendu que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2020, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du Ministère des Transports, (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

En conséquence, il est proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère, appuyé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller
Et résolu

Que la Municipalité de Saint-Albert se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2020;

Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

Que la Municipalité nomme Madame Suzanne Crête, directrice-générale et secrétaire-trésorière, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-92 Autorisation de signature du protocole d'entente avec les Constructions André Jacques

Considérant que le promoteur Les Constructions André Jacques Inc., représenté par Monsieur Gilles Larose, demande la signature d'un protocole d'entente, intitulé « *Convention d'entente relative à des travaux municipaux* » concernant la phase 2 du développement domiciliaire ;

Il est proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller et appuyé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

D'approuver la signature du protocole d'entente pour la phase 2;

Que M. Alain St-Pierre, maire, ainsi que Mme Suzanne Crête, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ledit protocole.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-93 Tenue de la séance de septembre

Il est demandé aux élus de donner leur avis sur la tenue de la prochaine séance du conseil du 14 septembre 2020. Voulez-vous que celle-ci soit tenue par Visio conférence ou à la salle du Pavillon.

Il est proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller Appuyé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

Que la séance du conseil du 14 septembre 2020 soit tenue par Visio conférence. Le maire rappelle aux citoyens qu'ils peuvent poser leurs questions au bureau et que celles-ci seront soumises au Conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-94 Tenue de la Journée Normand Maurice le 17 octobre 2020

Il est discuté de la tenue de la journée Normand Maurice et d'un commun accord, à moins que les directives de pandémie ne changent, que celle-ci sera tenue le 17 octobre prochain au 1245, rue Principale de 9h00 à midi. Les gens seront invités et dirigés de façon à ce qu'ils fassent eux-mêmes le tri. D'ajouter sur le site web, Facebook et le journal j'Ai la bougeotte la tenue de cette journée.

2020-95 Aide financière – besoins liés à la légalisation du cannabis

Il est discuté de la manière dont le conseil pourrait utiliser la subvention de 3920.44\$ allouée dans le cadre de la légalisation du cannabis afin de mettre sur pied des activités de sensibilisation et de prévention en lien avec le cannabis. Il est proposé de contacter le Théâtre Parmi nous ainsi que l'organisme Action toxicomanie s'ils ont des projets existants sur le sujet.

2020-96 Avis de motion est par la présente donné par le conseiller, Monsieur Alexandre Bergeron que sera adopté le règlement 2020-04 concernant la tarification des vidanges des fosses septiques.

2020-97 Fondation CLSC Suzor-Coté

Attendu que La Fondation veut nous conscientisés à l'importance d'aider le CLSC Suzor-Coté,

Attendu que ce sont plus de 283 foyers de Saint-Albert qui ont eu recours au service du CLSC en 2019.

Attendu qu'en ce temps de pandémie, il est difficile de solliciter l'aide de la population, car tous les événements-bénéfices sont annulés, ce pourquoi nous vous invitons à contribuer

Il est proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère
Appuyé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

Qu'une aide financière de 500\$ soit accordée à la Fondation CLSC Suzor-Coté, que ce don servira à payer le matériel prêté gratuitement à notre communauté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-98 Levée de la séance du 24 août 2020

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère :

Que la séance du 24 août 2020 soit levée à 17h40

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, Directrice-générale/
Secrétaire-trésorière

Je, Alain St-Pierre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 25 août 2020

Alain St-Pierre, maire